

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

La réalisation du rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président de la Communauté de Communes d'adresser annuellement aux maires des communes membres, un rapport retraçant l'activité, les décisions et les actions engagées dans ses domaines de compétence. Chaque maire doit ensuite en donner communication à son Conseil Municipal en séance publique, séance au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont invités à en faire la présentation.



1, rue Maurice Davaillon **36700 CHÂTILLON-sur-INDRE**

☎ : 02.54.39.01.16

✉ : [accueil@chatillonnais-en-berry.fr](mailto:accueil@chatillonnais-en-berry.fr)

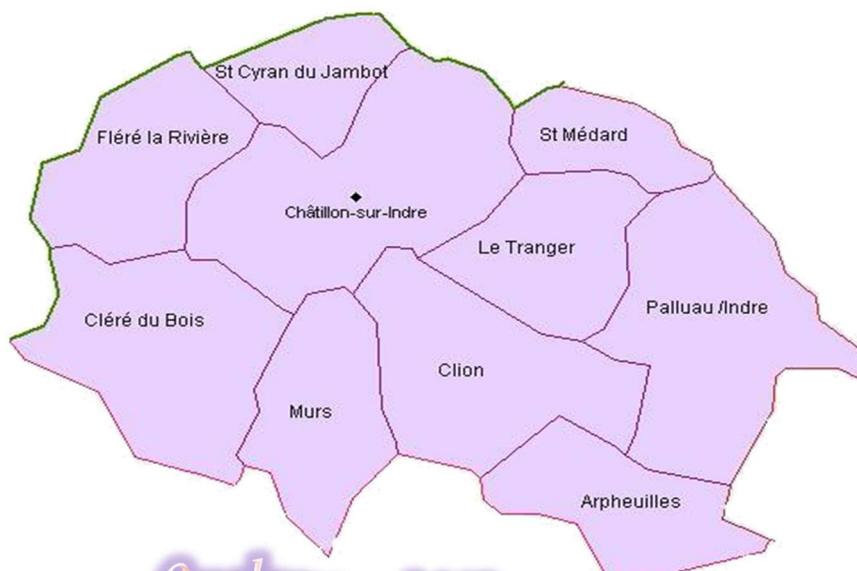
[www.chatillonnais-en-berry.fr](http://www.chatillonnais-en-berry.fr)

# SOMMAIRE

<b>Présentation</b>	<b>03</b>
<b>Gouvernement et compétence</b>	<b>04</b>
<b>Les finances</b>	<b>09</b>
<b>Développement économique</b>	<b>13</b>
<b>Tourisme</b>	<b>13</b>
<b>Voirie</b>	<b>15</b>
<b>Aménagement de l'espace</b>	<b>16</b>
<b>Equipements sportifs</b>	<b>19</b>
<b>Jeunesse - Petite enfance</b>	<b>21</b>
<b>Espace France Services – Conseiller Numérique</b>	<b>25</b>
<b>Déchets ménagers</b>	<b>26</b>

# Présentation

## 10 communes, 1 territoire



### *Quelques chiffres*

<b>ARPHEUILLES</b>	231 Arpheuillois
<b>CHÂTILLON-SUR-INDRE</b>	2 394 Châtillonnais
<b>CLÉRÉ-DU-BOIS</b>	240 Cléréboisiens
<b>CLION-SUR-INDRE</b>	1 022 Clionnais
<b>FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE</b>	545 Fléréens
<b>LE TRANGER</b>	182 Trangérois
<b>MURS</b>	132 Mûrois
<b>PALLUAU-SUR-INDRE</b>	806 Palludéens
<b>SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT</b>	332 Saint-Cyrannais
<b>SAINT-MÉDARD</b>	52 Marsiens

Population totale : 5 936

\*Nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022 chiffre INSEE.

# Gouvernance et compétence

Vos 26 représentants titulaires au sein de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry suite aux élections du 9 juillet 2020.

<b>Président</b>	NICAUD Gérard	Châtillon-sur-Indre
<b>Vice-Présidents</b>	ROUFFY Marc En charge de l'Environnement et du Tourisme	Palluau-sur-Indre
	LE GLOANNEC Béatrice En charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse, du Sports et de la Culture	Clion-sur-Indre
	BONAC Jean-Marie En charge de la Voirie et de l'Agriculture	Arpheuilles
	MEUNIER Jean-Louis En charge du Développement Economique	Châtillon-sur-Indre
	BETHOUMIEUX Pierre En charge des Travaux et des Bâtiments	Châtillon-sur-Indre
<b>Conseillers Communautaires</b>	BOURIN Alain BRAUD Michel MATTHEY Alexandra CHARLOT Jacques FAUCHON-VERDIER Françoise JACQUET Alain BARCELO Brigitte BREMOND Nelly CHARPENTIER Marie-Christine COSSON Patrice DEPONT Joelle BERTRAND Danielle GARCAULT Martial GARCEAULT Annette GIRAULT Christian GIRAULT Christophe HOLLANDE Bernard LEOURIER Marie-Noelle MOURE Corine POURNIN Martiale	Cléré-du-Bois Fléré-la-Rivière Le Tranger Murs Saint Cyran-du-Jambot Saint-Médard Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Palluau-sur-Indre Palluau-sur-Indre Clion-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Indre Clion-sur-Indre Fléré-la-Rivière Châtillon-sur-Indre Clion-sur-Indre

## Le bureau : 1 membre par commune.

Monsieur Jean-Marie BONAC (Arpheuilles), Monsieur Gérard NICAUD (Châtillon-sur-Indre), Monsieur Alain BOURIN (Cléré-du-Bois), Madame Béatrice LE GLOANNEC (Clion-sur-Indre), Monsieur Michel BRAUD (Fléré-la-Rivière), Monsieur Jacques CHARLOT (Murs), Madame Alexandra BEAUVAIS-MATTHEY (Le Tranger), Monsieur Marc ROUFFY (Palluau-sur-Indre), Madame Françoise FAUCHON-VERDIER (Saint-Cyran-du-Jambot), Monsieur Alain JACQUET (Saint-Médard).

## Les membres des commissions.

P: PRÉSIDENT, VP: VICE-PRÉSIDENTS, Conseillers Communaux.		CC:	Commission de L'Environnement et du Tourisme	Commission de la Petite Enfance, de la Jeunesse, du sport et de la Culture	Commission de la Voirie et de l'Agriculture	Commission du Développement Économique	Commission des Travaux et des Bâtiments	CLECT
NICAUD	Gérard P		X E.T	X	X	X	X	X
ROUFFY	Marc VP		X E.T	X	X	X	X	X
LE GLOANNEC	Béatrice VP			X				X
BONAC	Jean-Marie VP				X			X
MEUNIER	Jean-Louis VP					X	X	
BERTHOUMIEUX	Pierre VP						X	X
BOURIN	Alain CC					X	X	X
BRAUD	Michel CC							
BEAUVAIS MATTHEY	Alexandra CC			X		X		X
CHARLOT	Jacques CC				X		X	X
FAUCHON-VERDIER	Françoise CC							X
JACQUET	Alain CC				X			X
BARCELO	Brigitte CC						X	X
BERTRAND	Danielle							
BREMOND	Nelly CC		X E					X
CHARPENTIER	Marie-Christine CC			X				
COSSON	Patrice CC			X				
DEPONT	Joëlle CC			X				
GARCAULT	Martial CC		X E.T		X		X	
GARCEAULT	Annette CC			X				
GIRAULT	Christian CC		X E.T					
GIRAULT	Christophe		X E.T		X	X	X	
HOLLANDE	Bernard							
LEOURIER	Marie-Noëlle CC		X T	X				X
MOURÉ	Corine CC			X				X
POURNIN	Martiale CC			X				

SUPPLÉANTS								
BONAC	Alain		X E.T			X		
GALLIEN	Sylvie			X				
GARCEAULT	Alexandra			X				
JACQUELIN	Bernard				X			
SIGURET	Nathalie							

CONSEILLERS MUNICIPAUX								
BEIGNEUX	Pascal				X		X	
BLAIN	Nathalie					X		
CADIC	Louis				X			
CREPIN	Jean-Claude				X			
DÉCHÈNE	Thierry					X	X	
DEROCHE	Jean-Paul						X	
DÉVIGNE	Adrien						X	
DORON	Christèle			X				
FERON	Isabelle					X		
FREMONT	Martine					X		
GALLAND	Marie-Christine		X E					
GALLAND	Bernard						X	
GEORGES	Hélène			X				
JUMEAU	Sébastien				X			
LANDUREAU	Marc				X		X	
LIARDET	Franck		X E					
MARTIN	Valérie			X				
MERET	Agnès					X		
MEUNIER	Jérémie				X		X	
PACÔME	Charlyne				X	X		
RICHARD	Jean-Louis				X		X	
SEVIN	Philippe		X E.T			X		
THERET	Sébastien		X E.T					
KOUMANS	Johannes				X			

**Groupe de Travail Communication** : NICAUD Gérard, BOURIN Alain, BEAUVAIS-MATTHEY Alexandra, BEIGNEUX Pascal, COSSON Patrice, GARCEAULT Annette, GIRAULT Christian, LANDUREAU Marc, LEOURIER Marie-Noëlle

**Groupe de Travail Communication** : NICAUD Gérard, BONAC Jean-Marie, CHARLOT Jacques, BERTHOUMIEUX Pierre, BARCELO Brigitte, BREMOND Nelly, MOURE Corine

# Les compétences de la communauté de communes

La communauté de communes gère les compétences suivantes :

1 - Aménagement de l'espace	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etudes, création, réalisation, entretien de zones d'aménagement concerté (ZAC) à vocation économique et touristique,</li><li>• Actions permettant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le territoire de la Communauté de Communes</li><li>• Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,</li><li>• Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</li></ul>
2 – Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création, gestion, aménagement, entretien des zones d'activités économiques (existantes et nouvelles).</li><li>• Construction, gestion et extension des sites d'accueils des entreprises (ateliers relais).</li><li>• Création, réhabilitation, entretien et gestion du dernier commerce d'une commune membre ou d'un commerce de première nécessité indispensable à la population.</li><li>• Actions permettant le développement des technologies de l'Information et de la Communication (TIC).</li><li>• Création d'un Office de Tourisme Communautaire.</li></ul>
3 – Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	
4 – Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés	
5 – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	

6 – Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire dépendances comprises.</li> </ul>
7 – Protection et mise en valeur de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude et actions pour les énergies renouvelables à l'initiative de la communauté de communes.</li> </ul>
8 – Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents.	
9 – En matière de politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville</li> <li>• Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance,</li> <li>• Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.</li> </ul>
10 – Culture et sports	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux écoles de musique.</li> <li>• Soutien aux Offices de Tourisme pour l'organisation de manifestations ayant un intérêt communautaire.</li> <li>• Gestion, entretien, rénovation et extension de la piscine et gestion et entretien du gymnase.</li> </ul>
11 - Gendarmerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction et gestion d'une nouvelle gendarmerie sur la commune de Châtillon-sur-Indre.</li> </ul>
12 – Jeunesse/Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion du centre de loisirs de Châtillon-sur-Indre.</li> <li>• La gestion et l'entretien de la Structure d'Accueil de la Petite Enfance (SAPE), et le Relais Assistante Maternelle (RAM).</li> </ul>
13 - Contribution et dotations au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge de la cotisation de la contribution et la dotation au SDIS en lieu et place des communes membres.</li> </ul>

# Ressources humaines

- 4 agents administratifs
- 5 agents techniques
- 2 éducateurs sportifs
- 1 chef de projet
- 1 conseiller numérique
- 2 agents Espace France Services

Et une mise à disposition d'agents par mutualisation. Selon les besoins et dans le cadre de la mutualisation, l'équipe est renforcée par des agents communaux mis à disposition.

Françoise **MARQUENET-MORIN**,  
Directrice Générale des Services  
communauté de communes  
et ville de Châtillon-sur-Indre

## SERVICE TECHNIQUE

Jean Louis **BEIGNEUX**, Directeur des Services Techniques en service mutualisé avec la ville de Châtillon-sur-Indre

Christine **GERVAIS** et Nathalie **CHEN**, agents d'accueil et d'entretien à la piscine

Mathias **CHICHERI**, en charge de l'entretien à la piscine

Pascal **BARBAN**, agent d'entretien à la piscine (mis à disposition par la ville de Châtillon-sur-Indre)

Sylvie **FAUREIL** et Karim **RAGIM**, agent d'entretien au gymnase, mis à disposition par la ville de Châtillon-sur-Indre

## SERVICE ADMINISTRATIF

Elizabeth **COURTAULT**, secrétariat, comptabilité et suivi de marchés publics

Anne **BRUNET**, affectée aux services des déchets ménagers et accueil du public

Sabrina **MOTTU**, secrétariat et en charge de la communication, mise à disposition au service du SIVOM pour le secrétariat du Président

Gaétane **BAISSON**, ressources humaines mise à disposition par la ville de Châtillon-sur-Indre

Nicolas **DELMAS**, chef de projet Petites Villes de Demain

Gabriel **VASSAS**, conseiller numérique

Céline **HOUDMON** et Peggy **SCHWOB**, agents Espace France Services, mis à disposition par la ville de Châtillon-sur-Indre

## SERVICE SPORTIF

Educateurs des activités sportives :

Stéphane **MANDARD**

Stéphane **FORET**

Prestations de services par un groupement d'employeurs

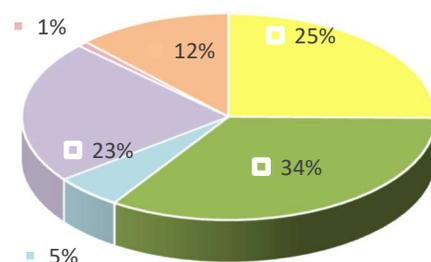
# Les Finances

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

### BUDGET GÉNÉRAL

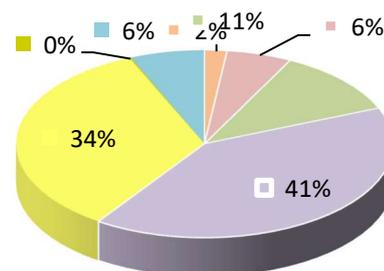
#### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

Charges à caractère général	514 046,39 €
Charges du personnel	695 901,60 €
Attribution de compensation, fiscalité à reverser	108 489,67 €
Cotisations SDIS, indemnités élus, subventions...	459 057,72 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	16 447,33 €
Opération ordre transfert entre sections	246 705,82 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2 040 648,53 €</b>



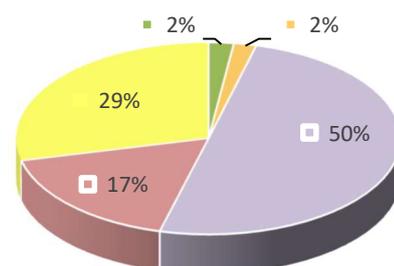
#### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

Remboursement personnel mis à disposition	32 706,18 €
Remboursement de la CAF, entrées piscine, personnels (SIVOM et déchets ménagers)	95 461,93 €
Impôts et taxes	192 335,79 €
Produits de la fiscalité	694 285,85 €
Dotations d'Etat	579 784,24 €
Autres produits de gestion courante	1 740,97 €
Opérations ordre transfert entre sections	109 514,73 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 705 829,69 €</b>



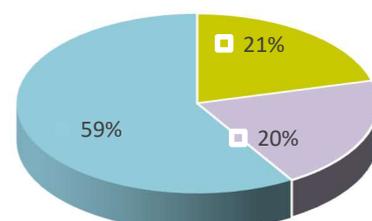
#### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN €

Immobilisations incorporelles	8 013,60 €
Matériel informatique	7 209,00 €
Immobilisations en cours	190 746,97 €
Emprunts et dettes assimilées	65 367,81 €
Opérations ordre transfert entre sections	109 514,73 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>380 852,11 €</b>



#### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

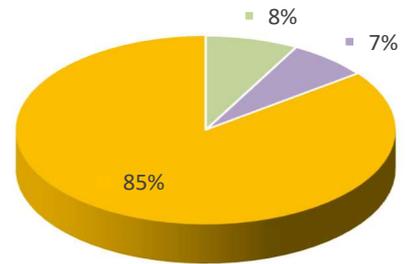
Subvention d'investissement	87 940,60 €
Dotations (FCTVA...)	85 319,25 €
Opérations ordre transfert entre sections	246 705,82 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>419 965,67 €</b>



## BUDGET DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

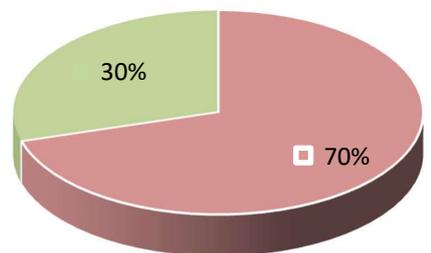
### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

Charges à caractère général et de gestion courante	8 077,61 €
Charges financières	7 007,03 €
Opération ordre transfert entre section	86 994,67 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>102 079,31 €</b>



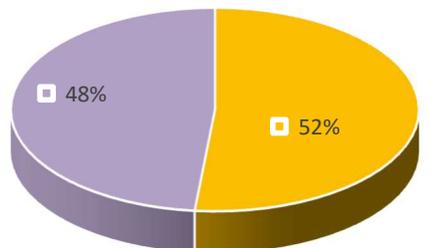
### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

Loyers des bâtiments...	69 640,53 €
Opération ordre transfert entre section	29 298,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>98 938,53 €</b>



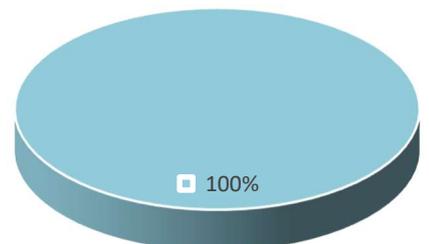
### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN €

Remboursement d'emprunts	31 218,15 €
Opération ordre transfert entre section	29 298,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>60 516,15 €</b>



### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

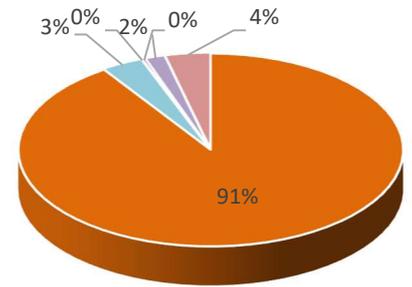
Opération ordre transfert entre sections	86 994,67 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>86 994,67 €</b>



## BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

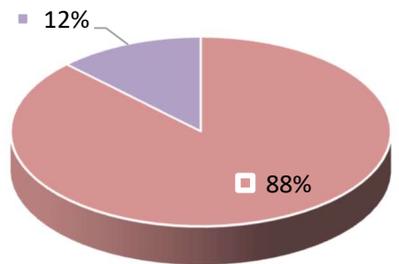
### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

Charges à caractère général et de gestion courante	805 198,38 €
Frais de personnel	31 468,44 €
Charges financières	583,09 €
Charges exceptionnelles	2 432,42 €
Dotations aux provisions et dépréciation	14 713,00 €
Opération ordre transfert entre sections	33 786,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>888 181,33 €</b>



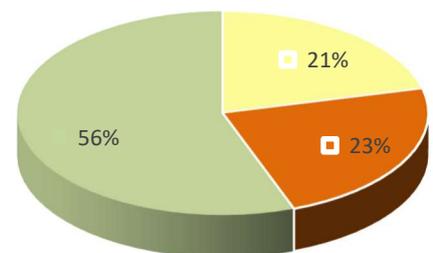
### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

Redevances	733 681,20 €
Subvention d'exploitation	104 506,96 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>838 188,16 €</b>



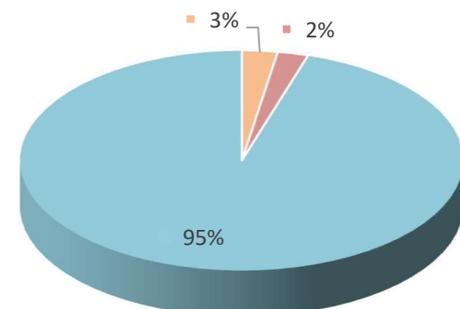
### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN €

Immobilisations incorporelles	3 975,00 €
Immobilisations corporelles	4 366,74 €
Emprunts et dettes assimilées	10 457,67 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>14 824,41 €</b>



### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN €

Dotations	917,76 €
Réserves	796,03 €
Opération ordre transfert entre sections	33 786,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>35 499,79 €</b>



## Fiscalité de la communauté de communes

### Impôts et taxes perçues.

Contributions directes (CFE, TH, TFB, TFNB)<sup>1</sup> : 474 789,00 €.

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 195 096,00 €.

Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 53 215,00 €.

Imposition forfaitaire sur les entreprises en réseau (IFER) : 71 507,00 €.

Attributions de compensation : 70 429,79 €.

Fonds de péréquation (FPIC) : 80 635,00 €.

Taxe de séjour : 6 817,85 €.

Montant total de **882 059,85 €**.

<sup>1</sup> CFE : cotisation foncière des entreprises

TH : taxe d'habitation

TFB : taxe foncière sur les propriétés bâties

TFNB : taxe foncière sur les propriétés non bâties

# Développement Economique

## Aide aux entreprises.

Dans le cadre du dispositif d'aide aux entreprises, la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry a soutenu un projet en attribuant une aide aux TPE à :

- **Hélène et ses pizzas**, située à Châtillon-sur-Indre, spécialisée dans la fabrication et la vente de pizzas à emporter. La demande de subvention a pour but de soutenir cette nouvelle activité. Une aide d'un montant de 3 750,00€ lui a été attribuée pour lui permettre de développer son activité de restauration rapide qui a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Boulangerie de Fléré-la-Rivière.



En juin 2022, reprise de la boulangerie de Fléré-la-Rivière par Madame CAILLER Patricia et son neveu Matthieu.

# Tourisme

## BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DU CHATILLONNAIS-EN-BERRY

### SAISON 2022 COMPARÉ A LA SAISON 2019



**Ensemble de la fréquentation touristique** = les demandes touristiques et les animations de l'Office de Tourisme du Châtillonnais-en-Berry (Châtillon-sur-Indre + Palluau-sur-Indre).

**Animations** = visites guidées à l'initiative de l'OTIC, visites guidées de groupe sur demande, scènes ouvertes et vernissages des expositions.

**Demandes touristiques** = sollicitations de l'Office de Tourisme et/ou participations aux animations (les demandes ne correspondent pas au nombre de visiteurs).

En 2022, **l'ensemble de la fréquentation touristique (4 998) a progressé de 16% comparée à la saison 2019 (4 309)** sur la même période, malgré des baisses de fréquentation importante en mars (-40%), en juin (-25%) et sur octobre et novembre (-67%). Cela s'explique par la forte affluence touristique des mois de juillet, août et septembre ainsi que par la richesse et le succès des animations proposées mais également du retour des réservations de visites guidées pour des groupes.

En analysant uniquement les chiffres des deux mois d'été, une forte augmentation des demandes touristiques de 56% pour le Point Tourisme de Châtillon-sur-Indre et de 27% pour le Point Tourisme de Palluau-sur-Indre. La fréquentation de juillet et août a alors rassemblé près de **4 650 visiteurs** contre 3 126 en 2019.

Le mois de septembre a été exceptionnellement important en termes de fréquentation. On note une augmentation de plus de 140% par rapport à 2019. La forte affluence des Journées Européennes du Patrimoine permet d'expliquer cette évolution avec plus de 400 participants sur les deux jours. De plus, de nombreuses visites guidées animées par le chargé en patrimoine ont eu lieu au mois de septembre, avec près de 115 participants.

Concernant les mois d'octobre et novembre, la baisse de près de 70% de la fréquentation s'explique dans un premier temps par le fait qu'en 2019 le Point Tourisme de Châtillon-sur-Indre n'a pas fermé ses portes lors de congés annuels de la salariée, celle-ci ayant été remplacée (contre près de quatre semaines de fermeture du 15 octobre au 11 novembre en 2022). De plus, une grande exposition dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre avait été organisée sur le mois de novembre avec des visites de scolaires ainsi qu'une conférence.

Sept expositions ont été proposées par l'OTIC au public dont cinq à Châtillon-sur-Indre et deux à Palluau-sur-Indre avec une moyenne de 35 personnes lors des vernissages. De plus, 56 visites guidées dont 40 dans le cadre des Echappées Estivales, sept scènes ouvertes, un concert et une soirée de clôture ont été programmés depuis le début de l'année. Ces animations ont réuni 1591 personnes soit **une augmentation de plus de 170%** par rapport à 2019.

Au-delà des chiffres, le retour progressif des habitués et l'accroissement de l'intérêt des locaux pour les propositions de l'OTIC est important à notifier au vu des perturbations des deux dernières années. Le retour également des touristes étrangers est à noter. Pour conclure, ce bilan est extrêmement positif et enthousiasmant.

Le tracé de 300 kilomètres est aujourd'hui intégralement balisé dans les deux sens de circulation. En septembre 2022, Lucas DESFONTAINE est arrivé en tant que chargé de développement à plein temps pour l'Indre à Vélo.

Pour plus d'information et/ou organiser son séjour il est possible de consulter le site internet : [www.indreavelo.fr](http://www.indreavelo.fr)



#### **A visiter :**

- \* Saint-Cyran-du-Jambot : château devenu lycée agricole et centre équestre.
- \* Châtillon-sur-Indre : la Tour de César, château, collégiale Notre Dame, le centre historique.
- \* Palluau-sur-Indre : Château, Prieuré, rues pittoresques et vue sur la Vallée de l'Indre.

Châtillon-sur-Indre et Palluau-sur-Indre, crédit photos : David Darrault.

## Voirie

En 2022, des travaux de réfection et d'entretien de voirie ont été réalisés sur les communes d'Arpeuilles, Châtillon-sur-Indre, Clion-sur-Indre, Fléré-la-Rivière, Le Tranger, Murs, Saint-Médard par la Société COLAS pour un montant global de 201 999,26 € TTC.

Aucun travaux de curage des fossés n'a été effectué sur la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry.

Le coût fauchage des accotements des voies communautaires s'élève à 36 782,04 € TTC.

# Aménagement de l'espace

## **PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes est en cours d'élaboration.

Beaucoup d'entre vous ont eu l'occasion de consulter un document d'urbanisme, principalement pour s'assurer du respect des règles de construction à l'occasion d'un projet. Jusqu'à présent, ces documents couvraient six communes de notre Communauté de Communes. Depuis 2022, les élus travaillent à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui couvrira l'ensemble des 10 communes de notre territoire. Le projet est collectif mais et pourra être adapté aux besoins des différentes parties du territoire.

Le PLUi permet une vision du développement et de la préservation de l'environnement pour les dix prochaines années. Habitat, activités, équipements, environnement, ressources naturelles, paysage, agriculture, etc. Les implications de ce document sont nombreuses et nous concernent tous.

Le PLUi n'est pas seulement un outil de gestion des permis de construire. Il définit aussi les conditions d'utilisation des sols, notamment la préservation de la vallée de l'Indre, le développement des activités, la mise en valeur des bourgs, la protection du patrimoine remarquable sur notre territoire, les énergies renouvelables... chaque enjeu sera débattu et traduit dans notre PLUI, dans les différentes pièces qui le composent.

### **Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est composé de différents documents afin de mettre en place un projet de territoire**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le projet de politique d'urbanisme. C'est la pierre angulaire du PLU, qui conditionne le contenu de la réglementation d'urbanisme. Il repose sur un diagnostic du territoire.

Le règlement d'urbanisme définit les zones constructibles, les zones à protéger et à mettre en valeur, agricoles ou naturelles. Il précise les règles de construction propres à chaque zone. Il comprend pour cela des plans de zonage et un règlement écrit.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) donnent des objectifs supplémentaires d'urbanisme pour les futures opérations d'aménagement telles que des aménagements urbains, des lotissements... et sur des zones à préserver pour la qualité de notre environnement.

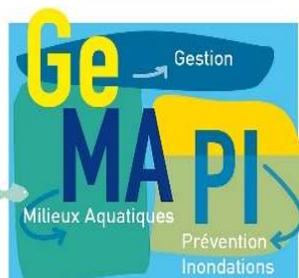
Depuis février 2022, un chargé de mission a rejoint la communauté de communes en qualité de chef de projet « Petites Villes de Demain ».

« Petites Villes de Demain » est un programme initié par l'État qui vise à soutenir la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants, situées en dehors des grands pôles urbains, mais exerçant des fonctions de centralité au sein d'un territoire en raison des équipements ou services dont elles sont dotées.

L'objectif est d'assurer la vitalité de ces petites villes qui ont un rôle prépondérant dans la cohésion des territoires. Vitalité qui sera invariablement profitable à l'ensemble des communes, en l'occurrence celles du territoire de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry.

**Le dispositif vise notamment à améliorer le cadre de vie, renforcer l'accès aux logements et aux services de proximité, pérenniser le commerce, restaurer le patrimoine, prendre en compte la transition écologique et plus globalement assurer l'attractivité des cœurs de ville.**

En 2022, la convention pluriannuelle Petite Ville de Demain a été finalisée et validée par la communauté de communes, les villes de Châtillon-sur-Indre et Clion et la Préfecture.



### **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI) a été transférée aux communautés de communes.

La communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry est concernée par deux syndicats de rivières :

- Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre (S.A.B.I. 36) ;
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse ; de l'Anglin, et de la Claise (S.M.A.B.C.A.C.).

Suite à la modification des statuts de la communauté de communes portant extension des compétences en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), le 10 décembre 2018, le Conseil Communautaire a élu des représentants le 29 septembre 2020:

**du syndicat S.A.B.I. 36** : Monsieur ROUFFY Marc (Palluau-sur-Indre), Monsieur BONAC Jean-Marie (Arpheuilles), Monsieur GIRAULT Christian (Châtillon-sur-Indre) et Monsieur GARCAULT Martial (Clion-sur-Indre) en qualité de délégués titulaires. Monsieur COSSON Patrice (Châtillon-sur-Indre), Madame GARCEAULT Annette (Châtillon-sur-Indre), Monsieur DE SOUZA Pascal (Palluau-sur-Indre), Monsieur BRAUD Michel (Fléré-la-Rivière) en qualité de délégués suppléants.

Président : Monsieur Vandaele, Vice-Président Indre AVAL : Monsieur Rouffy, Délégué : Monsieur Bonnac.

**du syndicat S.M.A.B.C.A.C.** : Monsieur BOURIN Alain (Cléré-du-Bois) en qualité de délégué titulaire. Madame GARCEAULT Alexandra (Cléré-du-Bois) en qualité de délégué suppléant.

La Communauté de Communes fait partie du SABI 36 pour une grande partie mais aussi du S.M.A.B.C.A.C pour la Commune de Cléré-du-Bois, en partie, tout ceci dans le cadre du GEMAPI.

**Participation de la Communauté de Communes au S.A.B.I. 36 : 11 316 €**

**Participation de la Communauté de Communes au S.M.A.B.A.C.A. : 558,03 €**

Site internet : <https://contactsabi36.wixsite.com:sabi36>

# Equipements sportifs

## PISCINE :



Malgré un contexte économique difficile en 2022, l'activité de la piscine reprend un rythme plus soutenu et revient à une fréquentation identique avant les travaux de rénovation.

### Quelques chiffres des entrées sur 2022 :

Fréquentation du public et groupes : 10 254

Fréquentation scolaire : 8 745

CNCI : 7 341

Subaquatique (plongée) : 702

Comité de l'Indre : 170

Aquagym : 387

Soit 27 599 entrées (11 122 entrées de plus qu'en 2021).



# GYMNASE :

Le gymnase est essentiellement mis à la disposition des écoliers, des collégiens et des associations locales.

Planning d'utilisation :

<i>PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASSE - SAISON 2022/2023</i>																															
	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00
<b>LUNDI</b>			JOLIOT CURIE 8H30/12H30							UNSS J.C. 13H/14H	ECOLE H. COSNIER 14H/16H30					JOLIOT CURIE 17H/18H30	GYM VOL 18H30/20H00		BADMINTON 20H/23H												
<b>MARDI</b>			JOLIOT CURIE 8H30/12H30							UNSS J.C. 13H/14H	ECOLE H. COSNIER 14H/16H30				TENNIS 17H/22H																
<b>MERCREDI</b>	COLLEGE JOLIOT CURIE 8H/12H								UNSS JOLIOT CURIE 14H /17H					ADG CHATILLONNAIS 17H30/19H	GYM VOL 19H00/21H00 TENNIS CLUB DE CLION 19H15/22H15																
<b>JEUDI</b>			COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30							UNSS J.C. 13H/14H	JOLIOT CURIE 14H/17H				ADG CHATILLONNAIS 17H/20H		HANDBALL 20H/22H														
<b>VENREDI</b>			COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30								ECOLE PRIMAIRE SAINT JOSEPH 13H45/15H15				TENNIS 17H/19H		ADG CHATILLONNAIS 19H/20H30	BADMINTON 20H30/23H													
<b>SAMEDI</b>			TENNIS 9H/12H							TENNIS 13H30/18H																					
			ADG CHATILLON. 10H/12:00							ADG CHATILLONNAIS 14H/17H30																					
<b>DIMANCHE</b>	TENNIS (en cas de tournois)																														

NOM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	TOTAL
COLLEGE JOLIOT CURIE	05:30	04:00	04:00	07:00	04:00		<b>24:30:00</b>
ECOLE PRIMAIRE SAINT JOSEPH					01:30		<b>1:30:00</b>
ECOLE HENRI COSNIER APS	02:30	02:30					<b>5:00:00</b>
TENNIS		05:00			02:00	07:30	<b>14:30:00</b>
BADMINTON	03:00				02:30		<b>5:30:00</b>
GYM VOLONTAIRE	01:30		02:00				<b>3:30:00</b>
TENNIS CLUB CLIONNAIS			03:00				<b>3:00:00</b>
HAND BALL				02:00			<b>2:00:00</b>
COLLEGE JOLIOT CURIE UNSS	01:00	01:00	3:00	01:00			<b>6:00:00</b>
AMG CHATILLONNAIS			01:30	03:00	01:30	05:30	<b>11:30:00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13:30</b>	<b>12:30</b>	<b>13:30</b>	<b>13:00</b>	<b>11:30</b>	<b>13:00</b>	<b>77:00:00</b>

# Petite Enfance

## ALSH CHÂTILLON-SUR-INDRE



L'Accueil de Loisirs de Châtillon-sur-Indre est géré par l'Association Laïque du Centre de Loisirs Educatifs de Châtillon-sur-Indre pour l'Enfance de loi 1901. Il est rattaché à la Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry et accueille régulièrement des enfants de Châtillon-Sur-Indre, de Clion, Palluau-Sur-Indre, Le Tranger, Saint-Médard, Murs, Fléré-La-Rivière, Cléré-Du-Bois, Saint-Cyran-Du-Jambot ou Arpheilles ; ainsi que d'autres communes environnantes. Cette année, 80 enfants étaient inscrits les mercredis, 80 enfants sont venus pour les petites vacances et 118 enfants et ados ont profité de l'Accueil de Loisirs cet été. Sur les 155 enfants inscrits au centre de loisirs cette année, 132 habitaient la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry.

L'ALSH est installé dans des locaux mis à disposition par la municipalité de Châtillon-sur-Indre, au sein de la Maison des Associations, située route de Blois. La capacité d'accueil est fixée à 60 enfants.

L'Accueil de Loisirs a été ouvert en période scolaire, tous les mercredis de janvier 2022 à décembre 2022 et a accueilli en moyenne 25 à 40 enfants de 3 à 11 ans soit presque 10 de plus qu'en 2021 et 20 de plus qu'en 2019.

L'ALSH a fonctionné durant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été (3 semaines en juillet et 2 semaines en août) et d'automne toute la journée du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 et a accueilli les enfants de 3 à 14 ans.

Pendant les vacances de la Toussaint, 32 enfants ont fréquenté le centre la première semaine et 23 la deuxième. Pour les vacances de février 25 enfants ont été accueilli la première semaine et 22 la seconde. Pendant les vacances de printemps, le centre a accueilli en moyenne 20 enfants par semaine.

L'été, les effectifs étaient de 49 enfants présents en moyenne pour la 1<sup>ère</sup> semaine, 47 pour la deuxième, 45 pour la troisième semaine, 49 pour la quatrième semaine et 17 pour la cinquième et dernière semaine toujours moins fréquentée. Soit une moyenne de 41 enfants accueillis chaque jour en 2022 contre 42 en 2021 et 37 pendant l'été 2019.

Depuis quelques années, une hausse de la fréquentation les mercredis et les vacances d'été. Si l'année 2020 avait marqué un léger recul de cette fréquentation principalement dû à la crise sanitaire, la hausse de la fréquentation en 2021 se confirme pour 2022, surtout pour les mercredis.

### L'équipe d'animation :

Les mercredis de Janvier à Juin, les enfants étaient encadrés par un directeur, recruté depuis août 2017, Pierre-Yves Barral, une directrice adjointe titulaire du BAFD, Béatrice Prévost



recrutée en février 2022, ainsi que par des animateurs diplômés et stagiaires BAFA ou non diplômés en fonction du nombre d'enfants.

### Les activités :

Tout au long de l'année, de nombreuses activités ludiques et animées sont proposées aux enfants qui sont accueillis au centre : grands jeux, jeux sportifs et collectifs, ateliers manuels, ateliers d'expression (théâtre, mimes, chants...), ateliers cuisine, jeux de sociétés, randonnées, séances de cinéma, sorties au jardin public, sorties à la médiathèque, sorties à la piscine une fois par mois les mercredis et une fois par semaine pendant les vacances, etc.

En 2022, les animations étaient déclinées selon le thème du tour du monde. Ainsi, à chaque période scolaire pour les mercredis et à chaque période de vacances, les enfants partaient à la découverte d'un nouveau continent.

Lors des périodes de vacances des veillées familles sont organisées. Au printemps, une veillée quizz et blind-test a eu lieu regroupant une dizaine de familles. Cet été, une veillée en théâtre forum organisée en partenariat avec la compagnie du Moulin à Paroles de Palluau-sur-Indre s'est tenu en plein air regroupant plus d'une cinquantaine de participants parents et enfants confondus. L'été, des mini camps sont organisés dans le cadre de l'accueil de loisirs, pour permettre aux enfants de vivre des expériences de vie collective plus intense, de gagner en autonomie et de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Cette année quatre séjours étaient proposés à Bellebouche, Eguzon et Beaumont Saint-Cyr pour les enfants de 3 à 14 ans.

Cet été, 10 jeunes de 12 à 15 ans ont pu partir en « séjour ados » 6 jours sur le Canal du nivernais. Les jeunes ont pu s'initier à la navigation en pilotant les bateaux et en actionnant les écluses. Ils ont aussi pu pratiquer différentes activités sportives telles que le Canoé, l'escalade, les descentes en rappel et profiter des différents lieux de baignades tout au long du parcours.

## ALSH CLION-SUR-INDRE



ASSOCIATION DE  
CLION-SUR-INDRE

Cette année le centre de loisirs a fonctionné sur trois semaines du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet. 29 enfants de 2 ans et demi à 12 ans ont été accueillis ainsi que 5 ados pour la journée paddle, principalement de Clion (12) mais aussi des communes voisines, à savoir : Châtillon-sur-Indre : 2 ; Cléré-du-Bois : 2 ; Murs : 2 ; Saint Genou : 1 ; Le Tranger : 4 ; Palluau-sur-Indre : 4 ; Arpheuilles : 2 ; Châteauroux : 3 ; Villedieu : 2.

### Les activités :

Le centre a organisé :

- une sortie par semaine à la piscine de Châtillon-sur-Indre pour l'ensemble des enfants.
- une sortie à l'îlot de Châteauroux ;
- un mini-camp de trois jours au camping de Bellebouche (14 enfants de 6 à 12 ans) ;

Pour les petites sorties, le minibus du SIVOM à la Carte de Châtillon-sur-Indre a été mis à la disposition ce qui a facilité l'organisation de celles-ci. Une fois par semaine tous les enfants ont assisté à une veillée et ainsi préparé leur dîner et leur soirée (soirée cinéma, soirée rallye photo, soirée grand jeu). Pour le mini camp qui était au complet et qui a connu un fort engouement, 14 enfants sont partis camper à Bellebouche et ont ainsi profité de la piscine du camping et des

activités autour. Une fois n'est pas coutume, malgré cette période de sécheresse, ils ont essuyé une nuit sous la pluie ce qui n'a pas enlevé le charme de ce petit dépaysement. Il y a aussi eu une journée paddle à la base de plein air du Blanc, cette journée concernait les 5 adolescents.

Enfin, pour clôturer ces 3 semaines de centre, les enfants ont organisé avec l'aide des animateurs une fête de fin de centre en ayant réalisé tous les décors et costumes. Une soixantaine de personnes ont ainsi pu assister à une course de caisse à savon, avec 2 écuries en compétition, une cameraman, une équipe de premiers secours en cas d'accident. Les enfants ont aussi eu le temps de nous préparer 2 danses. Juste avant de terminer par un repas et une représentation de magie.

Merci à l'équipe d'animation très dynamique qui est composée d'une directrice BAFA, de 3 animateurs BAFA, d'une animatrice stagiaire ainsi que d'une cantinière.

Merci à la commune de Clion pour son soutien matériel ainsi qu'au personnel communal pour leur réactivité, merci aussi à la communauté de communes pour son soutien financier qui permet d'ouvrir ce centre chaque année, ainsi qu'à tous les acteurs financiers (CDC, CAF, MSA, Crédit Agricole). Et un grand merci à toutes les familles qui nous font confiance et inscrivent leurs enfants, rendez-vous est déjà pris avec bon nombre d'entre elle ainsi qu'à toute l'équipe qui est déjà prête pour recommencer l'année prochaine.



# LE RPE

Le Relais Assistantes Maternelles (Relais Petite Enfance) situé au 1 rue Edouard Branly à Châtillon-sur-Indre est ouvert les lundis (l'après-midi en permanence), les jeudis (matin : ateliers, après-midi permanence) et les vendredis (matin : ateliers, après-midi permanence). Il accueille les parents employeurs et assistants maternels des communes de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry.

En 2022 :16 assistantes maternelles agréées sont recensées sur le territoire.

En 2022, le RPE a fonctionné à compter du 28 février puisque l'animatrice du RPE qui accueille, conseille et oriente les personnes qui souhaiteraient s'investir dans ces filières professionnelles a été recrutée et toujours en poste.



## ACCUEIL PETITE ENFANCE



Le multi-accueil « Les petits écureuils » situé au 1 rue Edouard Branly à Châtillon-sur-Indre est agréé pour accueillir 15 enfants, de façon permanente ou occasionnelle. Il est ouvert de 7h15 à 18h30 avec une équipe de cinq professionnelles.

Les places sont réservées prioritairement aux habitants de la communauté de communes.

En 2022, 41 enfants ont fréquenté le multi-accueil.

Des sorties sont régulièrement proposées, à la découverte des animaux à la ferme (cochons, vaches, chèvres, moutons) et à la Haute Touche.



# Espace France Services

## Conseiller Numérique

Depuis le 1er juillet 2021, l'Espace France services Châtillonnais-en-Berry a ouvert ses portes, 8 Place John Stewart de Buchan (ex Place du Marché) à Châtillon-sur-Indre.

Ce nouvel espace ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et un accompagnement au numérique.

Depuis le mois d'avril 2022, les ateliers numériques se déroulent à la médiathèque François Rabelais ainsi que sur les communes de Clion et de Saint-Cyran-du-Jambot. Ces ateliers pourront aussi être ouverts sur les autres communes de la Communauté de Communes.

Ce service entièrement gratuit permet aux habitants des dix communes de la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry de s'approprier les usages numériques quotidiens personnels et professionnels : prise en main d'équipement informatique, navigation sur internet, messagerie électronique, utilisation du smartphone, création et gestion de ses contenus numériques, connaissance de l'environnement et du vocabulaire numérique, ou apprentissage des bases du traitement de texte...

Des ordinateurs portables et des tablettes sont mis à disposition du public.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Ministère de l'Intérieur

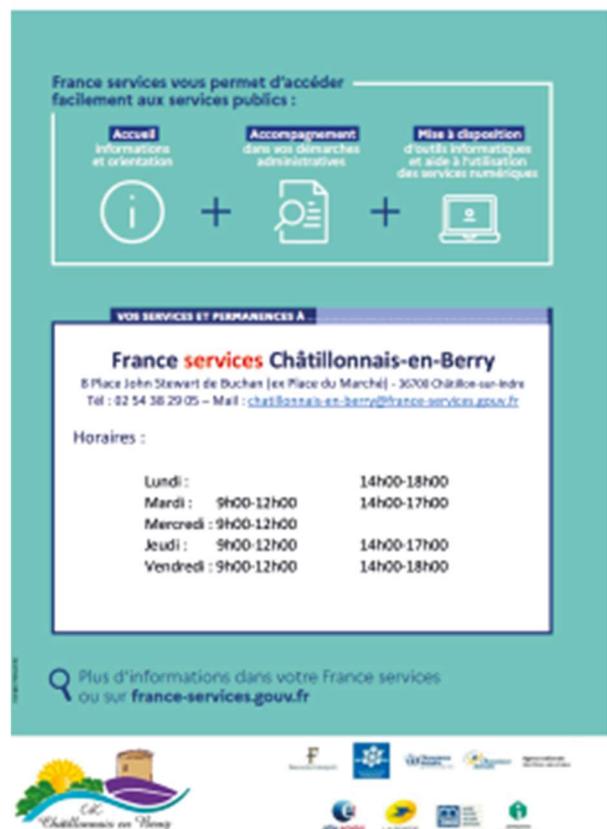
### France services

**Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?**

<b>FORMATION, EMPLOI, RETRAITE</b>		<b>SANTÉ</b>
	<b>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</b>	
		<b>LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER</b>
<b>JUSTICE</b>	<b>BUDGET</b>	
		

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

- Accueil** : Informations et orientation
- Accompagnement** : dans vos démarches administratives
- Mise à disposition** : d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

**VOS SERVICES ET PERMANENCES À :**

### France services Châtillonnais-en-Berry

8 Place John Stewart de Buchan (ex Place du Marché) - 36708 Châtillon-sur-Indre  
Tél : 02 54 38 29 05 – Mail : [chatillonnais-en-berry@france-services.gouv.fr](mailto:chatillonnais-en-berry@france-services.gouv.fr)

**Horaires :**

Lundi :	9h00-12h00	14h00-18h00
Mardi :	9h00-12h00	14h00-17h00
Mercredi :	9h00-12h00	14h00-17h00
Judi :	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi :	9h00-12h00	14h00-18h00

Plus d'informations dans votre France services ou sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)

**CC Châtillonnais en Berry**



# Déchets Ménagers

## 1 – Collecte et transport des ordures ménagères et assimilés :

**Coût de la prestation de la collecte : 284 617,65€ HT soit 308 810,15€ TTC**

COVED assure la collecte des ordures ménagères et des emballages.

Le volume des déchets collectés en porte à porte et en point de regroupement en 2022 représente **1 322,36 tonnes** (ordures ménagères : **1 064,52 tonnes** et déchets secs : **257,84 tonnes**).

La TVA est passée de 10% à 5,5% pour la collecte des emballages.

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est effectuée en porte à porte et en point de regroupement. Elle est réalisée entre 5 heures et 15 heures.

**Coût de la prestation du transport : 9 884,49€ HT soit 10 428,14€ TTC.**

Coût de l'aménagement des aires de regroupement :

- aménagement : **546,00€ TTC** (la Bataillière à Fléré-la-Rivière)

- communication : **778,80€ TTC** (panneau dépôt déchets).

## 2 - La collecte du verre :

La collecte est effectuée en fonction du taux de remplissage. Le vidage a lieu tous les quinze jours, le jeudi ou vendredi. Le tonnage collecté en 2022 par la COVED est de **268,42 tonnes**.

**Coût de la prestation : 18 444,97€ HT soit 19 465,78€ TTC.**

Augmentation de la révision de prix (carburant).

## 3 - La collecte et la mise en balle du papier :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le papier collecté est transporté au centre de tri des Sablons au Poinçonnet.

**Coût de la prestation : 9 810,93€ HT soit 10 350,52€ TTC.**

Les papiers collectés sont mis en balle sur le site du Poinçonnet pour envoi au valorisateur.

**Coût de la prestation : 4 151,58€ HT soit 4 379,92€ TTC.**

## 4 -La collecte des points de regroupement :

Achat des bacs à la société ESE France - 42 rue Paul Sabatier – 71530 CRISSEY pour un montant de **3 183,95€ HT soit 3 820,74€ TTC.**

Déplacement de point d'apport volontaire (verres et papiers).

**Coût de la prestation : 241,76€ HT soit 255,06€ TTC.**

## 5 - La fourniture des sacs jaunes :

Sacs jaunes : Quantité livrée : 160 000 sacs pour un montant de **11 240,00€ HT soit 13 488,00€ TTC.**

La distribution des sacs jaunes est assurée par les conseillers municipaux de chaque commune.

## 6 - La gestion de la déchetterie :

**Coût de la prestation : 162 060,12€ HT soit 172 749,83€ TTC.**

La révision de prix est passée de l'annuelle au trimestre depuis avril 2022 pour répondre au mieux aux fluctuations.

En 2022, le nombre d'apporteurs est de 7 714 répartis comme suit :

Fréquentations 2022	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
CHATILLON	260	279	341	387	362	380	411	467	323	397	282	203	4092
CLION	61	78	99	108	120	89	152	150	89	102	73	55	1176
LE TRANGER	20	32	31	25	24	26	32	45	33	23	23	16	330
SAINTE-MÉDARD	1	5	8	5	0	4	7	6	15	5	5	8	69
FLÈRE LA RIVIÈRE	34	27	62	51	51	35	61	55	47	51	41	20	535
PALLUAU	46	63	81	102	75	91	99	98	93	93	58	37	936
ARPEUILLES	10	12	17	9	18	8	19	22	12	2	4	3	136
MURS	1	6	8	5	7	8	5	12	4	6	10	5	77
CLÈRE DU BOIS	7	12	20	14	9	15	13	28	19	21	13	2	173
SAINTE-CYRAN DU JAMBOT	10	8	16	8	13	14	13	14	16	38	20	20	190
<b>TOTAL MENSUEL</b>	<b>450</b>	<b>522</b>	<b>683</b>	<b>714</b>	<b>679</b>	<b>670</b>	<b>812</b>	<b>897</b>	<b>651</b>	<b>738</b>	<b>529</b>	<b>369</b>	<b>7714</b>

-7,22%

En 2022, la déchèterie a collecté **822,47 tonnes** réparties comme suit :

Nature des déchets	Tonnage collecté								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déchets verts	249,1	247,42	285,72	282,52	273,76	261,60	204,56	201,54	<b>167,92</b>
Tout-venant	389,98	377,72	424,36	400,32	369,73	428,56	524,29	377,67	<b>339,84</b>
Gravats	72	108,5	161,02	182,33	170,62	183,06	128,02	177,38	<b>172,60</b>
Ferrailles	51,18	68,3	78,7	94,62	73,3	90,20	83,40	91,66	<b>83,12</b>
Cartons	15,2	15,84	21,04	19,98	17,52	22,46	29,693	43,00	<b>43,48</b>
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	14,06	11,692	11,296	12,075	14,919	14,56	11,21	18,26	<b>15,51</b>
<b>Total</b>	<b>791,52</b>	<b>829,472</b>	<b>982,136</b>	<b>991,845</b>	<b>919,489</b>	<b>1000,44</b>	<b>981,17</b>	<b>909,51</b>	<b>822,47</b>

## 7 - Le traitement des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles):

Les ordures ménagères résiduelles collectées sur l'ensemble du territoire sont enfouies au centre de stockage de Châtillon-sur-Indre. **1 064,52 tonnes** y sont traitées pour le territoire.

**Coût de la prestation** : 130 830,20€ HT soit 143 913,22€ TTC (dont taxe sur les activités polluantes sur le site pour un montant de 46 838,88€ TTC)

## 8 - Le tri et transport des emballages ménagers recyclables :

Le tonnage trié des emballages est de **257,84 tonnes** et **43,48 tonnes** de cartons issues du dépôt en déchetterie.

Les emballages ménagers recyclables sont envoyés au centre de tri du SYTOM 36 à

Châteauroux.

**Coût de la prestation : 34 889,43€ TTC**

## **9 – La nouvelle déchèterie :**

Une étude sur le projet de la construction d'une nouvelle déchèterie implantées aux Bruyères à Châtillon-sur-Indre a été débutée le 2 novembre 2022. Un assistant maître d'ouvrage a été candidaté SARL TRIDENT (Croissy-sur-Seine (78)) pour un montant de **76 250,00 € HT soit 91 500,00€ TTC** dont **6 300,00€ HT soit 7 560,00€ TTC** pour la partie juriste (BRG).

En 2022, 25% de la phase « définition du projet » a été payé pour un montant de **3 312,50€ HT soit 3 975,00€ TTC**.

## **10 - La valorisation des matériaux :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un contrat de reprise matières en option fédération a été signé avec COVED NEGOCE bénéficiant ainsi de prix plancher négociés par le SYTOM 36.

MATERIAUX 2022	TONNAGE LIVRE		REPRENEURS	RECETTES	
	2021	2022		2021	2022
ACIER	13,198	10,44	COVED NEGOCE	2 252,68 €	1 573,81 €
ALUMINIUM	1,034	3,455	COVED NEGOCE	727,52 €	1 172,98 €
BRIQUE ALIMENTAIRE	6,634	3,612	COVED NEGOCE	66,34 €	36,12 €
CARTON ET CARTON BRUN	152,48	87,165	COVED NEGOCE	22 338,31 €	9 280,09 € <sup>1</sup>
PLASTIQUES	38,059	23,548	COVED NEGOCE	8 870,70 €	6 599,56 €
VERRE	281,340	280,98	OI MANUFACTURING	4 695,38 €	6 235,05 €
PAPIER	117,000	114,00	COVED NEGOCE	8 597,85 €	9 591,05 €
DEEE*	47,177	55,06	ECOSYSTEME	4 392,92 €	4 583,36 €
FERAILLES	91,660	83,120	COVED	7 406,84 €	13 133,00 €
DEA	60,94	75,90	ECOMOBILIER	3 779,99 €	4 104,17 €
			TOTAL	63 128,53 €	56 309,19 €

\*DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques.

\*DEA : Déchets d'éléments d'ameublement.

<sup>1</sup> Chute du prix de reprise au prix plancher.

## **11 – L'extension des consignes de tri :**

De nouvelles consignes sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La communauté de communes a mis en place l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.

## 12 – La Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères annuelle 2022 (REOM) :

Nombre de personnes au foyer	Zone 1 Châtillon-sur-Indre Zone agglomérée	Zone 2 Clion-sur-Indre Zone agglomérée	Zone 3 Ecart
Foyer 1 personne	149,00€	147,50€	130,00€
Foyer 2 personnes	231,00€	229,50€	212,00€
Foyer 3 personnes	240,00€	238,50€	221,00€
Foyer 4 personnes et +	252,00€	250,50€	233,00€
Résidence secondaire	206,00€		

Catégorie professionnelle	Volume	Tarif
Catégorie 1	Jusqu’à 250 Kgs	199,00€
Catégorie 2	De 250 à 500 Kgs	263,00€
Catégorie 3	De 500 à 1 000 Kgs	397,00€
Catégorie 4	De 1 à 3 tonnes	793,00€